

## **APPEL À CANDIDATURES**

POUR PROCÉDURE NEGOCIÉE RESTREINTE

### **PRESTATIONS D'ASSISTANCE AUX PERSONNES HANDICAPÉES ET AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)**

**Entité adjudicatrice : AÉROPORT DE BÂLE-MULHOUSE** - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS  
Cedex – Email : [sma@euroairport.com](mailto:sma@euroairport.com) - [www.euroairport.com](http://www.euroairport.com)

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.marches-securises.fr/>

**Type de marché** : Marché de services

**Lieu d'exécution et de livraison** : Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

**Description des prestations** : Prestations d'assistance aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite (PMR) au départ, en transit et à l'arrivée de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Ces prestations entrent dans le cadre de l'application du Règlement CE n°1107/2006 concernant les droits des personnes handicapées et des personnes à mobilité réduite lorsqu'elles font des voyages aériens.

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr/>

**Information sur les lots** : Le marché n'est pas divisé en lots.

**Critères d'attribution** : Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse. Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères seront énoncés dans les documents de la consultation.

**Durée du marché** : 3 ans. Démarrage prévisionnel : 01/12/2025.

**Options** : Conformément à l'article 89 de la Directive 2014/25/UE, pendant son exécution, le marché pourra être modifié selon les modalités précisées dans la documentation du marché.

**Le marché peut faire l'objet d'une reconduction** : Oui. Le marché peut être reconduit 1 fois pour 3 ans.

**Variantes autorisées** : Non

**CONDITIONS DE PARTICIPATION** : Ne peuvent accéder à un marché de l'Aéroport que les seules entreprises qui sont en règle avec les situations prévues au point 1 de la page 3 de la lettre de candidature citée ci-dessous.

**Contenu des dossiers de candidature** : Fournir une **lettre de candidature et son annexe signée**, unique en cas de groupement, et une **déclaration du candidat** par membre du groupement (documents français DC1+ attestation sur l'honneur et DC2 acceptés), **dûment complétées**, précisant les capacités financières, économiques, techniques et professionnelles du candidat. Ces documents spécifiques à l'Aéroport sont téléchargeables sont téléchargeables à l'adresse suivante : <https://www.euroairport.com/fr/business-partenaires/marches-publics/documentation.html>

**Justifications à produire par le prestataire** : Se référer aux modalités et conditions fixées à l'adresse suivante : <https://www.euroairport.com/fr/business-partenaires/marches-publics/dossier-de-candidature.html>

En cas de recours à la sous-traitance, le candidat produit les documents et informations demandés dans la déclaration du candidat.

**Sélection des candidats** : Les candidats respectant les conditions administratives qui ne sont pas en situation d'exclusion et qui remplissent les conditions minimales de caractère financier et économique et disposent des capacités techniques et professionnelles suffisantes pour l'opération seront sélectionnés.

**Cautionnement et garanties demandées** : Aucun

**Modalités essentielles de financement et de paiement** : Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 8 du Cahier des Clauses Générales Produits et Services édité par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché** : Une entreprise ne peut figurer dans la composition de plus d'une candidature pour un même marché, qu'elle agisse en qualité de membre d'un groupement, de candidat unique, ou de sous-traitant. En cas de groupement, la forme souhaitée par l'Aéroport est le groupement solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il serait contraint d'assurer sa transformation pour se conformer à ce souhait sous peine d'élimination de son offre.

**Conditions liées au marché** : La prestation est réservée à une profession déterminée : Oui. Assistant en escale.

Références des dispositions réglementaires et administratives : Règlement Européen n° 1107/2006 publié le 5 juillet 2006. Être titulaire d'un agrément, ou l'obtenir, établi par la Direction de l'Aviation Civile, reconnaissant le candidat apte à effectuer des opérations d'assistance en escale sur l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de l'exécution du marché : Oui

**Date et heure limites de réception des dossiers de candidature** : 13/02/2025 avant 13h00

**Modalité de dépôt des dossiers de candidature** : Les dossiers de candidature sont déposés exclusivement par voie électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/> en format pdf dans un seul dossier. Toute autre forme de transmission est interdite. Chaque pièce doit faire l'objet d'un fichier distinct et est classée par ordre logique de présentation, sans sous-répertoires. Le nom des fichiers doit comporter au maximum 20 caractères. La signature électronique n'est pas obligatoire.

Le candidat supporte les risques et aléas liés au transfert des fichiers électroniques, quels qu'ils soient. L'horodatage du dépôt est

réalisé au moment où le dernier octet constitutif de la réponse est réceptionné par le profil d'acheteur. Il est ainsi conseillé de débiter le transfert suffisamment longtemps avant l'heure limite de dépôt et de prendre en compte le volume à transmettre ainsi que le débit de la connexion Internet. Les dossiers dont la fin du téléchargement interviendrait après la date et l'heure limites visées ci-dessus ne sont pas recevables.

**Date prévisionnelle d'envoi du dossier de consultation aux candidats retenus : 28/02/2025**

**Langues :** Les candidatures et offres peuvent être remises en français ou allemand. Le marché définitif sera toutefois établi en français. Les entreprises doivent spécifier par écrit lors de la remise des candidatures si elles souhaitent obtenir une traduction de courtoisie des pièces écrites en allemand (seule la version française faisant foi)

**Délai minimal de validité des offres:** 4 mois à compter de la date limite de remise des offres.

**Modalités d'ouverture des offres :** Séance non publique

**Type de procédure :** Procédure négociée restreinte, définie dans les procédures de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

La procédure restreinte se décompose en deux phases :

- la première phase est consacrée à la sélection des candidatures, suite à la publication d'un avis de marché ; il est demandé aux opérateurs économiques intéressés de se porter candidats en remettant un dossier de candidature (phase en cours) ;
- la seconde phase ne concerne que les entreprises sélectionnées qui sont les seules habilitées à présenter une offre.

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :** Aéroport de Bâle-Mulhouse – Operations Passagers et Terminal – M. Oktay CETINTAS – Tél : +33 (0)3 89 90 75 38 / E-mail : [ocetintas@euroairport.com](mailto:ocetintas@euroairport.com)

**Date d'envoi du présent avis au JOUE :** 10/01/25

**Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours:** Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG - Tel.: +33 3 88 21 23 23 - Fax: +33 3 88 36 44 66 – Email: [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr)